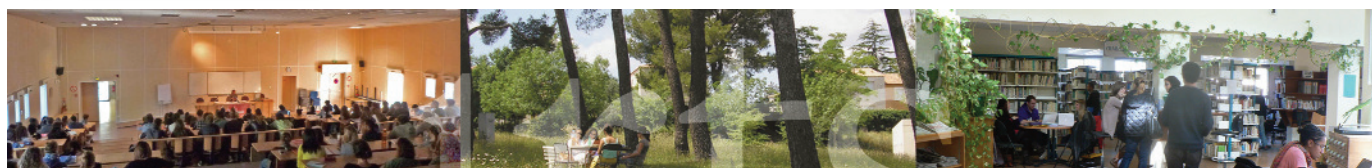




MS



# Médiateur social

## Accès aux droits et services



### Inscription

d'octobre 2017 à mars 2018

pour une rentrée  
en mars 2018

### Portes ouvertes

le 14 février 2018

à IRTS Montpellier et IRTS Perpignan

100%  
de réussite  
en 2017

### à IRTS Montpellier

**Titre professionnel, Médiateur social accès aux droits et services, niveau IV**  
En 1 an

**En situation d'emploi ou en tant que demandeur d'emploi ou en candidat libre**  
**Diplôme délivré par le Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social**

## Le métier

Le médiateur social d'accès aux droits et services contribue à entretenir et faciliter les rapports sociaux et à favoriser l'inclusion des personnes par son activité de médiation destinée à tout public. Il facilite l'accès aux services et aux droits, lève les incompréhensions entre les personnes et les institutions ou organismes, aide à la résolution de conflits. Sa connaissance du territoire d'activité et ses liens avec les structures présentes contribuent à la mise en place de réponses adaptées au besoin du public et aux évolutions sociales. Il accueille ou va à la rencontre des personnes en recherche d'information, en difficultés ou en situation de rupture sociale.

Par une démarche d'écoute active et l'explicitation des normes, des codes, des points de vue et des conséquences sociales des comportements, il favorise l'émergence de solutions acceptables pour chacun.

Il rend compte régulièrement de son activité, il utilise couramment les outils bureautiques et numériques.

“*Face aux situations difficiles :  
écouter, faciliter, aider, proposer*”

## Domaines d'activités

Le vaste champ de la médiation sociale développé par la politique de la ville, en réponse aux difficultés identifiées dans les quartiers urbains, se situe dans les champs social, culturel, scolaire, de la santé, de l'accès aux droits et aux services publics et dans le domaine de la tranquillité publique.

Les employeurs : le secteur associatif, les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les entreprises, les sociétés de transport, les établissements scolaires.

Les emplois : médiateur social, médiateur social en milieu scolaire, médiateur social et culturel, médiateur social en santé, médiateur social de ville, agent d'ambiance, agent de médiation et d'accompagnement, médiateur sur l'espace public, correspondant de nuit, médiateur social dans le logement et médiateur dans les transports.

# La formation

THEORIQUE ET PRATIQUE

266 heures de formation théorique et nombre d'heures de stage variables selon le statut du stagiaire  
4 jours/mois sur 9 sessions + 1 jour et demi de préparation à la certification +1 demi-journée de certification

Trois blocs de Compétences Professionnelles (CP) :

CP 2

## Assurer un service de médiation sociale

112 h.

Accueillir les personnes et présenter le cadre de la médiation sociale;

Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation;

Faciliter l'accès aux droits et aux services dématérialisés;

Rétablir la relation entre une personne et une structure par un processus de médiation sociale;

Contribuer à la résolution de situations conflictuelles par un processus de médiation sociale ;

Accompagner la personne dans la mise en œuvre de ses démarches ;

Rendre compte de son activité ;

Analyser sa pratique de médiateur social accès aux droits et services.

CP 1

## Contribuer à une veille sociale et participer à des réseaux professionnels d'un territoire

77 h.

Analyser les caractéristiques d'un territoire d'activités ;

Identifier les acteurs en lien avec son activité et s'insérer dans des réseaux existants ;

Contribuer à la veille sociale sur un territoire d'activité.

CP 3

## Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale

77 h.

Contribuer à l'élaboration et à la construction d'une activité support à la médiation sociale,

Contribuer à la mise en œuvre d'une activité support à la médiation sociale,

Participer à l'évaluation d'une activité support à la médiation sociale



## Equipe

Equipe pédagogique :  
Une équipe de formateurs et de professionnels de terrain avec un référent handicap

Référente pédagogique : Florence Didier  
Référente administrative : Myriam Donzel

## Contact

[infometier@irtsmontpellier.fr](mailto:infometier@irtsmontpellier.fr)

# Pour candidater

## Conditions d'accès

### L'admission

Sélection sur dossier de candidature et entretien

### Voies d'accès

par la Formation professionnelle continue (FPC)  
par la Validation des acquis d'expérience (VAE)

### Coûts

Sélection et frais de dossier : 50 €

Formation : 3724 € pour 266 heures théoriques  
(Coût horaire : 14 €)

Accompagnement VAE : de 1000 € à 1600 € pour 24 heures selon l'OPCA et 686 € pour 7 jours de renforcement formatif. (Ces prix sont indicatifs et donc révisables annuellement).

### Aptitudes souhaitées

Capacité à créer et à développer des relations interpersonnelles ; aptitude à intervenir dans des situations conflictuelles avec impartialité ; capacité à travailler en référence aux lois et aux règlements ; capacité d'analyse, d'objectivité et de distanciation.

### Calendrier

Inscription > d'octobre 2017 à mars 2018

Rentrée > Mars 2018

Formation > De mars 2018 à mars 2019

Certification > avril 2019



+ d'infos

[irtsmontpellier.fr](http://irtsmontpellier.fr)



**irts Montpellier**

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.  
34077 Montpellier cedex 3.  
04 67 07 02 30 / [contact@irtsmontpellier.fr](mailto:contact@irtsmontpellier.fr)

